



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 257

Texte de la question

Mme Maryse Joissains-Masini appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la diffusion d'un reportage sur France 2 sur le zoo de Pékin, où l'on voyait des vaches, chèvres, poulets et autres animaux donnés vivants aux fauves dans une mise en scène macabre rappelant la barbarie des « jeux du cirque ». Nous connaissons déjà l'horreur des élevages de chiens et chats en Chine et leur abattage dans des souffrances indescriptibles. Il est urgent que ce pays adopte une réglementation en matière de protection animale afin de lutter contre tous les actes de cruauté envers les animaux. Bien évidemment, la France ne peut s'ingérer dans les affaires d'un autre État, mais elle a le devoir d'alerter ses homologues chinois sur ces pratiques choquantes. Nous sommes en droit d'attendre d'un pays organisateur des Jeux olympiques, « le respect des principes éthiques fondamentaux universels ».

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu attirer l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la question du traitement des animaux en Chine et sur les lacunes de la réglementation chinoise en matière de protection animale. La Chine a ratifié plusieurs conventions internationales concernant les espèces en voie de disparition et a mis en place un système de protection à l'échelle nationale. En revanche, il n'existe pas à ma connaissance de convention internationale protégeant les animaux que vous mentionnez dans votre courrier et sur les pratiques que vous soulevez. Néanmoins, le ministre des affaires étrangères et européennes a pris bonne note de son émotion face à la cruauté avec laquelle sont traités les animaux servant à nourrir les fauves du zoo de Pékin et a transmis votre préoccupation à notre ambassade en Chine. Mais comme l'honorable parlementaire le signale lui-même, nous ne disposons que de peu de moyens pour infléchir certaines pratiques dans un pays tiers.

Données clés

Auteur : [Mme Maryse Joissains-Masini](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 257

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4803

Réponse publiée le : 28 août 2007, page 5369